

## **Covid-19 : mesures spéciales appliquées pour la séance du conseil municipal du 7 avril**

**Brownsburg-Chatham, 1 avril 2020** – Des mesures spéciales seront mises en place lors de la séance du conseil municipal du 7 avril prochain. Ces mesures sont nécessaires afin de respecter les ordonnances du gouvernement du Québec.

La réunion se tiendra à huis clos et par conférence téléphonique. Ainsi, l'enregistrement audio sera rendu disponible sur le site Internet de la Ville dès que possible.

La période des questions aura lieu comme à l'habitude. Toutes personnes peuvent, dès maintenant, transmettre une question à la Ville d'ici le 7 avril à 13 h par téléphone ou par courriel.

Toutes personnes concernées par les trois demandes de dérogation mineure qui seront traitées lors de la séance, dont les avis ont été publiés le 20 mars dernier sur notre site Internet, peuvent se faire entendre d'ici le 7 avril à 13 h par téléphone ou par courriel.

Courriel : [info@brownsburgchatham.ca](mailto:info@brownsburgchatham.ca)

Téléphone : 450 533-6687, poste 2842 (boîte vocale)

S'il vous plait, préciser le sujet concerné (période des questions ou dérogation mineure). Mentionner nom, adresse, numéro de téléphone et une adresse de courriel de retour, le cas échéant.

La Ville de Brownsburg-Chatham met tout en œuvre pour permettre à la vie démocratique de suivre son cours.

- 30 -